

PROCÈS-VERBAL de la quatre-cent-quatre-vingt-deuxième réunion (extraordinaire) du **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue par consultation électronique du mercredi 8 janvier 2025, 12 h au lundi 13 janvier 2025, 12 h.

CONFIRMÉ LE 10 FÉVRIER 2025

Par l'entremise d'un courriel de convocation, les membres sont invités, dans un premier temps, soit **entre le 8 janvier 2025 à 12 h et le 9 janvier 2025 à 12 h**, à se prononcer sur la tenue d'une consultation électronique (**vote préalable**) à l'égard du point 2, soit *le renouvellement de contrat et l'octroi de la sécurité d'emploi du secrétaire général adjoint au Secrétariat général*. Les deux premières personnes à répondre sont considérées, respectivement, comme « proposeur » (1) et « appuyeur » (2) de l'ordre du jour.

La proportion des membres favorables à la tenue de la consultation électronique étant plus élevée que l'entier supérieur à la moitié du nombre de membres convoqués, soit onze (11) membres sur douze (12), la consultation électronique (vote principal) est autorisée.

Membres	Favorable	Défavorable	Membres	Favorable	Défavorable
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		LABERGE, Murielle Rectrice	X	
BOURGET, Marie-Josée Chargée de cours	X (2)		LAKHSSASSI, Ahmed Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
DUBÉ-BÉDARD, Thaïs Membre socio-économique	-	-	MATHIEU, Alexandre Représentant des collèges	X	
DUGUAY, Patrick Membre socio-économique et président	X		RICHARD, Diane Membre socio- économique	X	
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	X		Siège vacant (personne diplômée)	-	-
ESSOUNGA, Simon Pierre Parfait Étudiant	X		Siège vacant (personne étudiante)	-	-
KAMAL, Najat Membre socio-économique et vice-présidente	X		Siège vacant (personne professeure)	-	-
KAMMOUN, Manel Professeure – Département des sciences administratives	X (1)		Siège vacant (socio- économique)	-	-
Personne convoquée	Présente	Absente	Personnes invitées		
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources		X*	-	-	-
Personnes observatrices	Présente	Absente	Personnes observatrices	Présente	Absente
BÉLAND, Catherine Chargée de cours – observatrice substitut de Marie-Josée Bourget		X*	RÉGIMBALD, André Représentant de l'ARUQO		X*
LEUREBOURG, Rodney Spécialiste en sc. de l'éducation et conseiller pédagogique Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire		X*	-	-	-
Secrétaire générale	Présente	Absente	Attachée d'administration	Présente	Absente
OUELLET, Me Sophie	X		CICARDA, Amélie	X	

X* : Les personnes qui ont le droit de vote sont les membres du conseil d'administration. Ainsi, les votes des personnes convoquées ou observatrices ne sont pas comptabilisés lors des consultations.

La consultation électronique (**vote principal**) se tient à compter de 12 h le jeudi 9 janvier 2025 et prend fin à 12 h le lundi 13 janvier 2025. Les deux premières personnes à répondre sont considérées, respectivement, comme « proposeur » (1) et « appuyeur » (2) de la résolution.

Lors de la période de consultation électronique (vote principal), le nombre total des membres favorables (et qui se sont prononcés par courriel) respecte le quorum. Neuf (9) membres sur douze (12) ont transmis leur vote, lequel était favorable.

Membres	Favorable	Défavorable	Membres	Favorable	Défavorable
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		LABERGE, Murielle Rectrice	X	
BOURGET, Marie-Josée Chargée de cours	X		LAKHSSASSI, Ahmed Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
DUBÉ-BÉDARD, Thaïs Membre socio-économique	-	-	MATHIEU, Alexandre Représentant des collèges	X	
DUGUAY, Patrick Membre socio-économique et président	X (1)		RICHARD, Diane Membre socio- économique	-	-
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	X (2)		Siège vacant (personne diplômée)	-	-
ESSOUNGA, Simon Pierre Parfait Étudiant	-	-	Siège vacant (personne étudiante)	-	-
KAMAL, Najat Membre socio-économique et vice-présidente	X		Siège vacant (personne professeure)	-	-
KAMMOUN, Manel Professeure – Département des sciences administratives	X		Siège vacant (socio- économique)	-	-
Personne convoquée	Présente	Absente	Personnes invitées		
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources		X*	-	-	-
Personnes observatrices	Présente	Absente	Personnes observatrices	Présente	Absente
BÉLAND, Catherine Chargée de cours – observatrice substitut de Marie-Josée Bourget		X*	RÉGIMBALD, André Représentant de l'ARUQO		X*
LEUREBOURG, Rodney Spécialiste en sc. de l'éducation et conseiller pédagogique Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire		X*	-	-	-
Secrétaire générale	Présente	Absente	Attachée d'administration	Présente	Absente
OUELLET, Me Sophie	X		CICARDA, Amélie	X	
X* : Les personnes qui ont le droit de vote sont les membres du conseil d'administration. Ainsi, les votes des personnes convoquées ou observatrices ne sont pas comptabilisés lors des consultations.					

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Renouvellement de contrat et octroi de la sécurité d'emploi du secrétaire général adjoint au Secrétariat général
- 3.- Prochaine réunion (lundi 10 février 2025)
- 4.- Clôture de la séance

2.- **Renouvellement de contrat et octroi de la sécurité d'emploi du secrétaire général adjoint au Secrétariat général**

Conformément aux chapitres 6 et 7 de l'actuel protocole régissant les conditions de travail du personnel-cadre, le conseil d'administration doit statuer sur le renouvellement de contrat et l'octroi de la sécurité d'emploi de Denis Langlois. Ce dernier est affecté au poste de secrétaire général adjoint (résolution 454-CA-7031) (annexe 1).

Or, l'article 6.04 du protocole régissant les conditions de travail du personnel-cadre prévoit que :

« Au terme d'un premier contrat décrit en 6.01 et sous réserve d'une recommandation favorable du personnel de direction supérieure de qui il relève et de l'approbation de l'autorité appropriée, le cas échéant, le cadre acquiert la sécurité d'emploi et bénéficie des avantages prévus au chapitre 7. »

Considérant que le terme du contrat de M. Langlois est le 15 janvier 2025, l'article 6.05 dudit protocole prévoit la modalité suivante :

« Avant l'expiration d'un contrat, l'Université donnera un avis écrit de trois (3) mois indiquant le renouvellement ou le non-renouvellement et les motifs qui y sont associés, le cas échéant.

[...]. »

Par ailleurs, la procédure d'évaluation prévue au chapitre 11 du Protocole des cadres a été suivie et la recommandation du cadre supérieur concerné est favorable (annexe 2).

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 482X-CA-7425 concernant le renouvellement de contrat et l'octroi de la sécurité d'emploi du secrétaire général adjoint au Secrétariat général; laquelle est jointe en appendice.

3.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 10 février 2025 à 16 h 30.

4.- **Clôture de la séance**

La consultation électronique prend fin le lundi 13 janvier 2025 à 12 h.

Original signé par :

Patrick Duguay, président
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale